

6^e BUREAU

LE GLOS VI D

10 SEPTEMBRE 1942



Gergovie

La Légion Française des Combattants vient de célébrer son deuxième anniversaire. Les fêtes se sont déroulées, au matin du 30 août, sur le Plateau de Gergovie, berceau de Vercingétorix, le jeune chef arverne qui fut en ces lieux, l'an 52 avant notre ère, le premier défenseur de notre unité nationale.

Vous savez que des urnes ont été apportées à Gergovie : elles contenaient de la terre prélevée dans toutes les provinces et Colonies françaises, sans oublier le petit enclos de Sainte-Hélène - terre française lui aussi - où dix-neuf années reposa le corps de Napoléon Ier.

Réunies dans un cénotaphe, scellé par le Maréchal, toutes ces parcelles de terre symboliseront, pour les générations à venir, l'unité de notre Pays et de ses possessions d'Outre-Mer comme aussi le commun désir des habitants des diverses régions où flottent nos trois couleurs de travailler derrière notre Chef à la reconstruction de l'âme française.

À tous les Légionnaires présents à Gergovie et par eux à toute la France et à l'Empire, le Maréchal a adressé un vibrant appel dont les Français des Barbelés liront avec reconfort les principaux passages :

"D'importantes réformes ont déjà été promulguées : la Charte du Travail, la Corporation Paysanne, telles rencontrent encore trop d'entraves dans leur application. Une secte balçant les sentiments, les plus nobles, poursuit sous le couvert du patriotisme son œuvre de trahison et de révolte. Trop de Français regardent en arrière et voient encore possible un retour vers la facilité de l'ancien régime : professionnels de l'élection qui ont perdu leurs privilèges, bourgeois d'affaires aveuglés par leur égoïsme & trusts avides de retrouver leur hégémonie, administrations trop souvent passives sinon hostiles. Je vous le déclare, la page de notre histoire a été définitivement tournée. Le passé est bien mort; c'est vers un avenir de courage, d'honnêteté, de patience et d'union que le Pays doit résolument se tourner. Son salut est à ce prix. C'est pourquoi mon Gouvernement et son Chef, M. Pierre Laval, poursuivront et meneront à son terme, en dépit des obstacles, la Révolution Nationale qui, sur les ruines d'un régime qui s'est effondré dans la défaite construit à travers les difficultés sans cesse renaissantes, une France nouvelle.

".... Je veux pourtant vous laisser aujourd'hui une parole d'espoir. Maintenant je sens germer au plus profond de la Nation le grain que mes Messagers ont semé et que les mauvaises herbes, telles que l'égoïsme, les regrets malsains, l'insouciance, l'esprit de lucre cherchent à étouffer. Mais des terres mêlées à Gergovie sortira un arbre robuste, ses rameaux s'élanceront vers le ciel. On peut demander beaucoup à un peuple lorsque les chefs qui le dirigent ont foi dans leur mission. J'ai foi dans celle qui m'a été confiée.

"Je n'admets ni le doute, ni les surenchères, ni les murmures, d'où qu'ils viennent. Ranimez à mes côtés la flamme de notre destin, soyez les ferments actifs de la Renovation Française...."

Puisse aujourd'hui, comme il y a vingt siècles, Gergovie être le symbole de la pérennité française.

Le "GLOS VI D"

h^o P 1061 05

RECOURS aux Prisonniers & à leurs Familles (suite)

ENVOIS DE FONDS PAR LES PRISONNIERS A LEURS FAMILLES : A la suite de ses négociations, le Maréchal a obtenu des autorités Allemandes que chaque prisonnier puisse faire bénéficier sa famille de tout ou partie du salaire qu'il reçoit en échange de son travail. La somme maximum pouvant ainsi être expédiée chaque mois a été fixée par le Gouvernement du Reich à 80 marks, ce qui au taux du change représente 1.600 francs.

X
EXONERATION D IMPOTS : Dans certains cas les prisonniers ont été dispensés de payer leurs impôts afférents aux exercices 1939 et 1940 notamment lorsque ceux-ci n'atteignent pas 5.000 francs.

Cette mesure a été étendue par une circulaire de la Direction Générale des Contributions Directes en date du 31 juillet 1941 sous certaines réserves aux impôts dus pour l'année 1941.

Le prisonnier en captivité au 1er août 1941 est réputé de plein droit hors d'état de se libérer envers le Trésor des anciennes contributions directes et taxes assimilées établies à son nom pour l'année 1941 et dont il est redevable au 1er août 1941 si le montant de ces sommes n'excède pas par commune 5.000 francs.

Dans ce cas, il suffit que le prisonnier ou son représentant fasse une simple démarche auprès du percepteur en apportant une pièce justificative de la captivité au 1er août 1941.

X
AIDE AUX ETUDIANTS PRISONNIERS : Là encore le Gouvernement du Maréchal s'est soucie d'une part de fournir aux étudiants en captivité les moyens de poursuivre leurs études et d'autre part de faire sanctionner ces études par des examens régulièrement subis dans les camps avec les moyens locaux sous le simple contrôle d'un représentant accrédité de l'Université de France.

X
SOUTIEN MORAL ET MATERIEL DE LA FAMILLE : Plusieurs oeuvres existent actuellement en France qui se sont données pour but de venir en aide moralement et matériellement aux familles de prisonniers. Une sorte de parrainage a ainsi pris naissance, qui donnera aux familles privées de leur chef des conseils éclairés et des appuis solides, devant permettre à la mère de famille d'aplanir les difficultés rencontrées et de sauvegarder ainsi le présent comme l'avenir de son foyer.

Parmi ces oeuvres on peut citer particulièrement "La Famille du Prisonnier" qui fonctionne pour la zone occupée à Paris, 149, rue de Grenelle.

Par celle-ci le prisonnier peut faire visiter sa famille et si besoin est de lui apporter le secours matériel ou moral dont elle peut avoir besoin. Une simple carte expédiée à l'adresse ci-dessus indiquée est suffisante. Toutefois pour permettre l'économie des lettres ou cartes déjà en nombre limité, une fiche indiquant la situation de la famille et l'aide matérielle, morale ou sanitaire que le prisonnier serait heureux qu'on envisage de lui donner peut être adressée à l'Homme de Confiance du Stalag, qui se charge de la transmettre. Pour compléter cette oeuvre, il a été créé au Stalag VI D un "Comité d'Entr'Aide aux Familles de Prisonniers" auquel de nombreux camarades ont déjà adhéré.

X
D'autres problèmes ont été solutionnés au mieux de nos intérêts actuels, nous y reviendrons dans un prochain article.

Pierre BOULAUD

CERCLE PÉTAIN.

MISE AU POINT : En dépit des rumeurs propagées au Stalag et dans certains kommandos, je dois préciser qu'aucun prisonnier du VI D n'a été ni ne sera libéré au titre du "CERCLE MARECHAL PETAÏN".

Mes amis du Comité Directeur et moi-même, protestons énergiquement contre de tels bruits lancés inconsidérément et sans fondement dans le seul but de jeter la confusion et d'entraver l'œuvre d'union française autour du Maréchal que nous avons entreprise.

X

Gustave D'AMIENS, ingénieur-agricole, est à demeure au Stalag, chargé d'informer, sous ma responsabilité, sur toutes les questions concernant l'Agriculture.

X

RESPONSABLES : Sont nommés responsables du Cercle Maréchal Pétain dans les Kommandos :

M. NOUS au 10 - M. PHILON au 20 - R. ROUARD au 44 - M. MEUNIER au 116 - L. SOUCARRE au 128 - DUPONT au 167 - P. BOUVIER au 539 - J. SASSUS au 631 - L. COUDOM au 710 - J. DONADIEU au 775 - F. LAUTIER au 1112 - J. PIERRE au 1304 - H. FERRE au 1314 - M. DROUET au 1458.

X

CONFERENCE : Vendredi 21 août, M. Jean FELON, inspecteur de l'Enseignement primaire dans l'Ardeche, de passage parmi nous, nous a entretenu de l'important sujet "L'Ecole et la Nation", montrant la place réservée à l'éducation de la Jeunesse dans la construction de la France nouvelle.

X

DANS LES KOMMANDOS : de A. GUIGNOUARD, responsable au 772 - 18/8/42 - "Je veux faire aimer et respecter la noble figure de notre vénéré Maréchal. Prisonniers, écoutons ce grand chef qui a su nous conduire dans le droit chemin et mettre les destinées de son Pays au dessus de toutes choses.

de H. FROMENT, responsable au 410 - 18-8-42 - "Nous nous réunissons régulièrement. J'ai demandé à un de nos camarades de nous décrire son village et ses environs en nous parlant de la vie des habitants. Cela nous valut une agréable causerie sur l'île de France et les châteaux de Compiègne et Pierrefonds. J'ai l'intention de faire la même démarche auprès d'autres camarades, car je crois que le sujet peut être intéressant. Samedi prochain je ferai une causerie sur l'Empire Français "De Marseille à Hanoi" en utilisant des souvenirs personnels de voyage.

X

UN MESSAGE DU MARECHAL : A l'occasion du pèlerinage de la Jeunesse de France au Puy-en-Velay, le 15 août, le Maréchal a envoyé un message où il disait notamment :

"Tournons notre pensée vers nos prisonniers. Il faut qu'ils sachent que tout a été mis en œuvre, dans le domaine spirituel comme dans le domaine temporel, afin qu'ils retrouvent le patrimoine dont nous avons la garde. La Vierge du Puy les protège. La France endeuillée les attend.

C'est sur la jeunesse et par la jeunesse que je veux rebâtir notre pays dans l'Europe Nouvelle.

Pour cette grande œuvre je fais appel à tous les jeunes.

Par votre exemple, votre goût de servir, la chaleur de votre amitié, donnez à tous vos frères le désir de se rassembler, montrez-leur le chemin de l'avenir et celui de l'union de toutes les volontés en vue du bien commun."

Paul BAILLY

Président du "Cercle Maréchal Pétain"

En Passant

Pourquoi ne pas souligner la mesure de grande bienveillance accordée par le Chancelier du Reich aux Prisonniers de guerre habitant Dieppe, Neuville, Hautot

sur Mer, Pourville, Petit-Abbeville et Arras la Bataille. Environ un millier de nos camarades, se trouvant éparpillés dans tous les Stalags, vont retrouver incessamment leur famille, leur femme, leurs enfants et la France tant aimée.

Pensez à ce geste spontané, mes amis, et jugez le à sa propre valeur.

COMITÉ D'ENTRAIDE AUX FAMILLES NÉCESSITEUSES DES P.G DU

F. ROBERT
Homme de Confiance

STALAG VID

SITUATION FINANCIERE AU 31 AOÛT 1942 :

| | | | |
|----------------------------|---|------------|-------------|
| avoir en caisse..... | : | 7.829 ,30 | |
| avoir à la Trésorerie..... | : | 11.176 ,40 | |
| | | ----- | |
| | | 19.005 ,70 | |
| secours envoyés { | | | |
| 4 mandats de 50 RM. | : | 200 ,00 | } 8.230 ,00 |
| 122 mandats de 40 RM. | : | 4.880 ,00 | |
| 126 mandats de 25 RM. | : | 3.150 ,00 | |
| | | ----- | |
| Reste au 31 août | : | 10.775 ,70 | |

A ce jour 318 demandes d'enquête ont été adressées en France à la Famille du Prisonnier, 149, rue de Grenelle à Paris.

Les premiers résultats de ces enquêtes sont arrivés et des secours mensuels pourront ainsi être adressés aux familles dont la situation a été effectivement reconnue digne d'intérêt.

De son côté, la Famille du Prisonnier complète les secours que nous adressons par des versements personnels.

Il est demandé aux Hommes de Confiance des Kommandos qui ne peuvent apporter eux-mêmes leurs cotisations au Stalag, et ceci pour éviter des erreurs d'acheminement, de bien vouloir expédier leurs fonds par lettre recommandée, soit à l'Homme de Confiance du Stalag (de préférence), soit à la Trésorerie, en ayant toujours bien soin d'indiquer à quel compte cet argent est destiné.

Le Comité est heureux d'adresser ses félicitations aux Kommandos suivants qui ont fait des versements particulièrement généreux (dons individuels ou collectes à l'occasion de séances récréatives) : 20 - 130 - 410 - 706 - 755 - 862 - 1313.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Le Comité

KOMMANDO 710

Ils sont 60 français employés journellement à manier la pelle, la pioche, la truelle ou la scie.

Les heures depuis deux ans leur semblent bien longues, surtout le dimanche, aussi quelques camarades dévoués et plein d'allant ont-ils entrepris depuis Noël dernier de les distraire.

Chaque mois a lieu une représentation. Sur la scène où décors et toiles de fond sont confectionnés par des artistes avec les moyens du bord, "ex-sacs de ciment", ils ont pu apprécier entre autres "Le Cabaret de la Gaieté" écrit par le groupe et "L'Amour Déserteur" adapté également par le groupe.

La liste de ceux à féliciter serait trop longue, néanmoins il faut citer COUDOM l'infatigable et sa troupe, les décorateurs, les machinistes et les électriciens.

Merci à eux d'égayer leurs camarades et de chasser de leur esprit durant quelques heures le noir cafard qu'engendre la vue des barbelés.

Le passant

L'HOMME DE CONFIANCE

VOUS PARLE ...

EXTRAIT DU JOURNAL "TOUTE LA FRANCE" du 29/8/42 : LIBERATION DES AGRICULTEURS : La relève des

prisonniers proportionnellement au départ d'ouvriers spécialisés pour l'Allemagne ne donne pas lieu, de la part des familles, à la constitution de nouveaux dossiers.

Pour les agriculteurs, c'est le recensement qui a été effectué par les Mairies et les Services Agricoles Départementaux qui servira de base aux éventuelles libérations. Ce recensement tient compte notamment du nombre d'enfants et de l'âge des intéressés.

Nous invitons les familles à vérifier par l'intermédiaire des Mairies des Communes où résidaient les prisonniers avant leur mobilisation, si leur nom figure bien sur les listes et si mention a été prise de toutes les indications utiles.

X

ANCIENS DU 8eme DRAGONS : Les Hommes de Confiance des Kommandos sont priés de me faire connaître s'il existe parmi leurs camarades des prisonniers ayant fait leur service ou ayant appartenu au 8eme Dragons.

M'indiquer nom, prénoms, numéro de P.G. et Kommando, afin que l'Association des Anciens du 8eme Dragons puisse leur envoyer des colis.

X

RENOUVELLEMENT DES PIÈCES D'IDENTITÉ PERDUES : Le Journal Officiel de l'Etat Français publie une loi en date du 7/8/42 décrétant que les prisonniers de guerre peuvent obtenir dans les six mois suivant leur libération ou leur mise en congé de captivité les duplicatas des pièces d'identité, permis de conduire ou pièces analogues délivrées par les Autorités Administratives et dont ils ont perdu l'original.

X

COLIS : Nous recommandons instamment aux P.G. de prévenir leurs familles de ne plus envoyer de fruits en vrac dans les colis ; la plupart de ceux-ci arrivant avec les fruits pourris et les autres denrées complètement avariées.

De plus, ces colis détériorent les paquets destinés à d'autres camarades et obligent la Poste-Paquets à un grand nombre de réparations.

X

DONS DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE : Les envois effectués par notre Gouvernement ont permis de mettre en distribution pour le mois de Septembre les quantités suivantes :

KOMMANDOS DE CULTURE : 1 paquet tabac et 3 paquets cigarettes par homme.

KOMMANDOS D'INDUSTRIE : 1 paquet tabac - 3 paquets cigarettes - 125 grammes de chocolat par homme,

1 boîte sardines pour 2 hommes,

1 caisse biscuits pour 30 hommes,

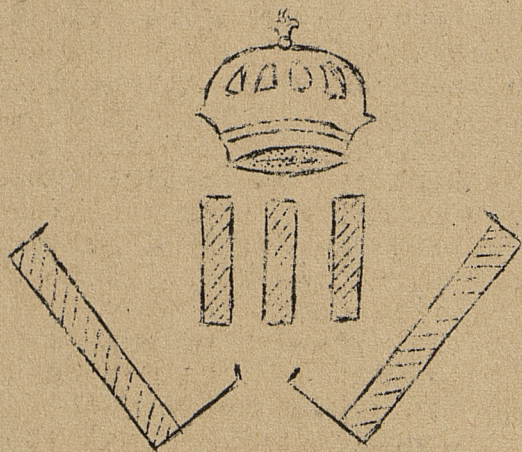
1 boîte confiture - 1 caisse fruits secs pour 50 hommes.

X

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS : Afin de répartir les envois de documents, livres et brochures de la S.N.C.F. à ses agents en captivité, les Hommes de Confiance des Kommandos sont invités à fournir, le plus vite possible, au Sergent-Chef NEEL Louis chargé de la répartition, par l'intermédiaire de l'Homme de Confiance du Stalag, le nombre de cheminots existant dans leurs Kommandos.

Fernand ROBERT
Homme de Confiance

LE COIN DES BELGES



Avec Albert BECCO, notre Homme de Confiance, nous avons maintenant la certitude d'avoir notre réunion du Samedi, amusante et variée à souhait.

Après le crochet du 15 août, dont Jean PELCA a parlé dans le dernier "COIN VI D", nous avons eu le 22 août une petite représentation théâtrale, dont nous sommes sortis enchantés.

DISPA et JALSIN ont d'abord présenté une petite saynète militaire où ils ont rivalisé de roublardise et de verve.

Jacques ESCH, Hubert THOMSIN et Henri PIERARD, dans leur genre, passant des chansons naïves et touchantes d'antan aux succès les plus modernes, firent patienter l'

auditoire pendant la mise en place des décors et eurent droit eux aussi à de chaleureux applaudissements.

Puis vint le clou de la soirée "LI TCHATUMINT", pièce patoisante, en deux actes, s'il vous plaît.

Antoine CLOSSET y fut un fermier, malheureux en ménage puisqu'il en mourut, mais heureux au travail ayant trouvé en MALPAS un valet courageux en diable et amusant à souhait.

Albert BECCO tint le rôle du Traître, coq de village, blageur et "peureux". Beau phraseur il sut plaire et séduisit une femme qui ne demandait qu'à l'être.

TIMSONNET, dans le rôle de Jeanne, femme mal mariée, ouvrière de la ville devenue fermière, lassée de son mari après huit mois de mariage, désirent recouvrer sa liberté pour filer le parfait amour avec son amant, sut montrer l'évolution d'un caractère d'abord aigri, puis pensant au crime, l'accomplissant et se repentant ensuite au moment de mourir sous les doigts crochus de VANCAN, père paralysé et muet de Victor Closset, qui fut un mine remarquable dans l'expression muette de ses sentiments de haine envers sa belle fille.

La soirée se termina par la "BRABANCONNE", que tous reprirent en chœur et chacun s'en fut commentant la pièce et attendant la suivante.

Sylvain JOURDEVANT

A TOUS LES SANITAIRES BELGES

D'après de nouvelles instructions des Autorités, il est porté à la connaissance de tous les sanitaires inscrits ou à inscrire qu'aucune reconnaissance ou inscription n'est plus faite sans carte jaune ou attestation officielle du Général Médecin Keermaekens et de l'Autorité Occupante. Donc inutile de se présenter muni d'autres pièces, celles-ci ne seront plus prises en considération.

Aussi bien pour les inscrits sans ces pièces que pour ceux qui voudraient se faire inscrire, ces nouvelles pièces sont à présent indispensables pour figurer sur la liste de transport.

Albert BECCO
Homme de Confiance

T
O
P
A
Z
E

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Samedi 29 août, la Troupe Théâtrale du Camp nous a donné sa première représentation de "TOPAZE" la remarquable comédie de M. Marcel PAGNOL. Cette pièce jouée pour la première fois à Paris en Octobre 1928 sur la scène des Variétés, a été composée à cette époque où de nombreux scandales éclatèrent autour des Conseils Municipaux. Le public apprit de quelle façon ses élus, sans vergogne, trafiquaient de leur influence et touchaient des pots de vin. La comédie de M. Marcel PAGNOL est une satire contre la corruption et l'auteur a choisi comme milieu pour sa pièce le Conseil Municipal d'une grande ville. Ce caractère d'actualité a contribué pour une grande part au succès de cette comédie d'ailleurs à tous points de vue parfaitement réussie.

Topaze est professeur dans une petite pension privée. Sa grande probité morale et aussi son ingénuité le font mettre à la porte par M. Muche, directeur de la pension. Sa naïveté en fait une proie bien tentante pour le Conseiller Municipal Castel-Bénac et pour sa maîtresse et conseillère Suzy Courtois. Castel-Bénac vient justement de se séparer de Roger de Trévillle, son homme de paille. Trompé par Suzy qui lui présente l'affaire sous un aspect honnête, Topaze accepte de servir de prétexte à Castel-Bénac pour ses affaires véreuses. Bientôt ses yeux s'ouvrent, il voit la situation exacte dans laquelle il se trouve. Il traverse une violente crise de conscience. Mais amoureux de Suzy, il continue malgré ses craintes et ses remords à tenir son rôle. Le jour vient où l'attitude des gens qui l'entourent lui font apercevoir qu'un homme riche est toujours respecté même s'il est de notoriété publique que sa fortune est d'origine malhonnête. Topaze fait taire sa conscience, abandonne son allure terne de professeur timide et rêveur. Il apparaît au dernier acte dans un vêtement bien coupé, monocle à l'oeil, sur de lui, abandonne Castel-Bénac et se lance seul dans les affaires.

MERLE a été remarquable dans le rôle difficile de Topaze et sa transformation au dernier acte a été parfaite. DEMARET a campé un Castel-Bénac important, vivant depuis si longtemps au milieu de combinaisons louches qu'il les trouve toutes naturelles et est persuadé que ce sont seulement des peccadilles. Seuls les gens d'une "honnêteté morbide" pourraient les lui reprocher. Il se fâche même en toute sincérité contre un maître-chanteur estimant ce rôle tout-à-fait immoral tout en admirant non moins sincèrement l'habileté de l'aigrefin. Il a souvent ainsi une sorte d'ingénuité désarmante.

LEY dans le rôle de M. Muche, RENCOR et HANQUEZ en vieux professeurs, LIEGEOIS en jeune homme sceptique et peu scrupuleux, se sont surpassés.

Jean HUBERT a été magnifique dans le rôle si délicat de Suzy Courtois, BROCHON est apparu sous les traits de la saillante Ernestine Muche et FAGNOU en une très pétulante baronne Ritart-Vergrolles.

Tous les petits élèves ont été également très bien.

Les décorateurs LIEGEOIS, RENCOR et TABART ont droit eux aussi à des compliments. Les décors de Topaze sont une réussite de bon goût. Le boudoir moderne de Suzy Courtois et le bureau d'homme d'affaires de Topaze ont vraiment beaucoup d'allure.

Pendant les entractes, l'orchestre sous la direction de son nouveau chef DEANT nous a joliment interprété : "MUSIK, MUSIK !" pot-pourri des airs de Peter Kreuder, une sélection sur "LE PAYS DU SOURIRE" de F. Lehár et "ACCELERATION" de J. Strauss.

Roland AMELINE

Une Partie de Boules

Par quel hasard, quelle aberration, Paul le Parisien avait-il réussi à battre aux boules Pierre le Marseillais, un vrai de vrai, un pur, le roi des boulistes? Avait-il, le Parisien, à la minute suprême, été visité par la grâce ou reçu l'étincelle du génie?

O ce spectacle unique, jamais vu au Camp ni ailleurs, d'un Parisien victorieux au jeu marseillais, contre un Marseillais.

Que leur avait-il raconté aux boules, cet étranger? Quel sorcier nordique s'était avisé de faire une farce à la Bonne Mère?

Aux quatre coins du camp, il clamait son triomphe, le Parisien. Il expliquait, commentait, désignait d'une main suprêmement parisienne le pauvre Pierrot anéanti par cette frottée du sort.

- "Tu l'entends, lui dis-je, tu l'entends, ce jeune homme, ce blondinet. C'est tout juste s'il ne vous traite pas de ganaches, vous, les Marseillais, les seigneurs de la boule. Mais que s'est-il passé, Pierre?"

- "Et peuchère, c'est un assident, un assident, me répondit-il.

- "Facile à dire un accident. Mais te voilà deshonoré, mon vieux, et le sport, le Sport, fini pour toi et à ton âge.

- "Ils m'embêtent, je m'en fous, je me fous de tout.

- "Ecoute-le, le Parisien. On l'entend d'ici "Et que je le prends quand il voudra, où il voudra, pour cinquante marks". Tu entends, Pierre, tu entends.

Ce fut l'éponge d'amonique sous le nez du poivrot défaillant. Pierre s'avança vers son rival et lui toucha l'épaule du doigt.

- "Pour cinquante marks quand je voudrais que tu dis?"

- "Oui, mon vieux, répondit d'un petit air protecteur le Parisien.

- "Ecoute, les cinquante marks je ne les ai pas dans la poche.

- "Ha, ha! goguenarda le Parisien.

- "J'ai vingt-quatre marks.

- "Je les prends.

- "Doussemin, doussemin. Tu les prends si tu peux et si tu ne peux pas, je me les gagne.

X

Quelle partie! presque silencieuse. Le Parisien gagnant le tirage au sort envoya le bouchon à 8 mètres 20 et pointa à 20 centimètres. Joli coup pour un début. Il jubilait. Pas pour longtemps, car Pierre, sérieux comme une mule de pape, d'une lancée magistrale embouchonna. D'un bond Paul fut au rond mais sa deuxième boule donna un malheureux nari. Ô Rage! il repointe et comble de déveine, un graton envoie sa chance dans les plates-bandes. La deuxième et la troisième manche renouvelèrent la victoire. Pierre, ressuscité, répéta carreaux et points muscat tandis que son adversaire, défoutu, moribond, ne réussit, après un point bastard et la rencontre d'un cassoti - tout s'en mêlait - qu'à s'en adjuger un petit à la rebaillette. La quatrième affirma la déroute. Il insista, le Parisien, essaya de remonter, surveilla son poignet et sa visée, pendant que des copains apitoyés lui indiquaient du doigt et du pied la juste place. Peine perdue! La Bonne Mère souriait sur la tête de son enfant. Ce fut l'effondrement, l'hallali, l'agonie. Elle disait "Non" dans sa main, la boule et le bouchon il se foutait de lui. Un magnifique carreau, que sortit Pierre comme on dresse sur la table de fête la dernière bouteille, la rare, un carreau sonore comme un coup de gong, l'atteignit en plein cœœur, le sonna plus raide qu'un direct à l'estomac. Il comprit, jeta ses boules et disparut.

X

Quatre jours après, je rencontrai Pierre auprès du four banal.

- "O Raoul, tu l'as vu le Parisien?"

- "Non, pourquoi?"

- "C'est qu'il est invisible. Mon dernier coup a du lui faire perdre la mémoire. Il a oublié de me payer.

D'après une nouvelle de Raoul DUBOIS

DESSINATEUR : Raoul LAGALLARDE - REDACTION : R. AMELINE et Jean PELCA



CERCLE PÉTAIN

J'ai reçu des Services Diplomatiques des Prisonniers de Guerre une lettre où on me disait notamment :

" La Délégation de Berlin a pris connaissance de la mise au point publiée par le Comité Directeur du "Cercle Pétain" du Stalag VI D du 5 juillet. La prise de position est nette et correspond d'ailleurs exactement avec ce qu'il convenait de dire. Il est important de dissiper chez les prisonniers l'impression que les "Cercles Pétain" des Camps sont soit une association qui doit apporter à ses membres des avantages matériels personnels, soit un parti politique conçu sur les bases que nous avons connues autrefois... La Délégation considérant que les Messages du Maréchal sont la base la plus importante pour la propagande des "Cercles Pétain" a insisté auprès des Services de Paris pour que les derniers Messages soient publiés et diffusés largement dans les Camps. "

Je demande donc aux responsables de s'en tenir strictement à mes instructions parues ou à paraître dans le "CLOS VI D", spécialement à mon article du 5 Juillet.

X

Sont nommés responsables du "CERCLE MARECHAL PETAIN" dans les Kdos :
M. LEBLOND au 30 - H. CODET au 104 - A. PIAT au 108 - P. PEANT au 160 -
J. PLAZANET au 164 - F. MONSINAK au 168 - J. BRUGATIERES au 169 - R. MAZELIER au 170 - A. LERNOUT au 171 - A. LEPERS au 241 - C. HAZARD au 403 -
A. POILLIOT au 414 - P. HANAU au 515 - B. TAIN au 832 - R. TAVERNIER au 1023 -
L. BUISSON au 1101 - R. LESCURE au 1124 - N. CROZES au 1127 -
J. PONSONNET au 1128 - M. BRILLAUD au 1132 - A. BERTIN-BOUSSUS au 1209 -
R. BOSSE au 1211 - B. SUGIER au 1224.

X

AVIS : Sur les listes d'adhésion, écrire les noms propres très lisiblement. Je rappelle que ces listes doivent porter les nom, prénoms, matricule, profession, adresse et signature des adhérents. Les responsables qui, pour quelque motif que ce soit, changent de kommando sont priés de m'en avvertir par l'Homme de Confiance du Stalag.

X

CONFERENCES : Trois conférences ont été données par le Cercle avec le plus grand succès.

Mardi 28 juillet, André GADD, conseiller Juridique du Cercle, a entrepris une série de conférences sur "Le Mariage en Droit français" en vue de nous faire mieux saisir l'opportunité des réformes en cours du Gouvernement du Maréchal sur la capacité de la femme mariée.

Vendredi 31, j'ai dressé le bilan de deux années de Révolution Nationale, invitant tous nos camarades à faire de la journée du 13 Septembre, que tous préparent activement, une journée de l'union et de la Communauté Française autour du Maréchal.

Vendredi 7 août, le Lieutenant CARLIN nous a présenté "Les Chantiers de la Jeunesse" où se prépare l'espoir du pays, une jeunesse forte, saine et française.

X

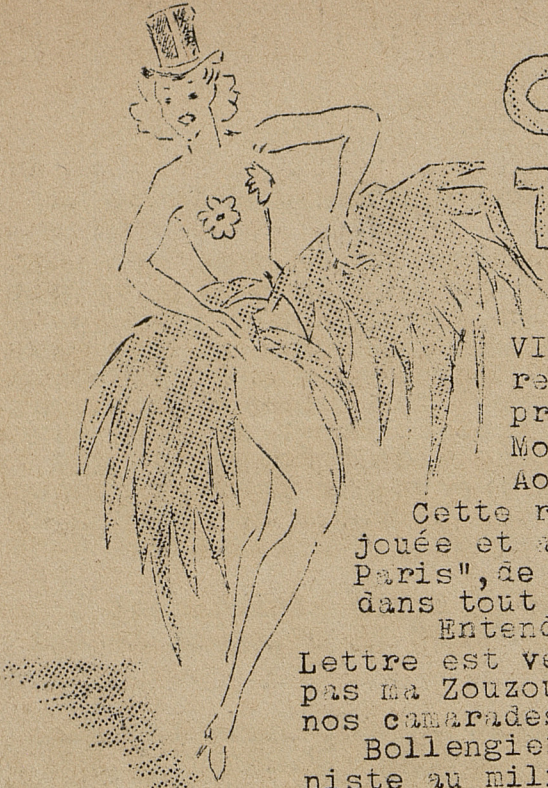
AU KOMMANDO 1313 : De M. CAQUIER, responsable : "Deux camarades ont fait pour le portrait du Maréchal un superbe décor aux couleurs françaises, surmonté de la francisque et de la devise "Travail, Famille, Patrie", avec en dessous notre formule d'adhésion "Pour que vive la France, nous nous engageons sur l'honneur à suivre le Maréchal."

X

EN FAVEUR DE LA FAMILLE : Une loi du 15 juillet 1942 punit d'une amende de 500 à 5.000 francs, après comparution en correctionnelle, la publication de toute offre ou demande d'emploi ou de logement assortie d'une indication relative à l'absence d'enfant.

Paul BAILLY

Président du "CERCLE MARECHAL PETAIN"



CHRONIQUE THÉÂTRALE

Bien informé comme toujours le "CLOS VI D" par des recoupements habiles dans ses renseignements avait prévu la première représentation d'une revue de notre camarade Montax pour la première semaine du mois d'août.

Cette revue intitulée "SI TU REVOIS PARIS" a été jouée et avec succès. L'air principal "Si tu Revois Paris", de Vincent Scotto, est fredonné maintenant dans tout le camp.

Entendu également "Un Jardin", "Il pleut", "Une Lettre est venue", "La Fauvette Grise", "quand ce n'est pas ma Zouzou", etc.... Toutes ces chansons sont dues à nos camarades prisonniers Damelincourt, Vimont et Elec. Bollengier nous a étonné dans son numéro d'illusionniste au milieu d'un décor japonais.

Oberson a obtenu un beau succès dans l'interprétation de ses différentes chansons.

Félicitations à Montax, à Oberson et ses boys, félicitations aux décorateurs Lottiaux et Bol et à tous ceux auxquels nous devons d'avoir passé un agréable moment.

Roland AMELINE

X

Samedi 18 août, j'ai été aimablement invité à une petite soirée récréative organisée par nos amis belges dans une baraque du Camp B.

Après une présentation courtoise, l'Homme de Confiance des Belges sur une estrade hâtivement construite a, en pur wallon, ouvert la séance.

Les vedettes ont commencé la soirée par leurs répertoires. Se sont surtout distingués Jacques Esch qui interpréta d'une voix chaude "Le Petit Banc" chanson wallonne, avec l'accent du terroir et Antoine Closset qui, en patois, nous dit son amour du beau en chantant avec coeur "Par T'Charité".

Puis un crochet, pour lequel fut demandé beaucoup d'indulgence, mit aux prises neuf concurrents.

Dieu emporta la palme avec un monologue faisant le procès de la guerre qu'il semble ne pas aimer (il y fit pourtant son devoir, puisqu'il est prisonnier).

Une chanson d'amour de Jamsin lui valut le deuxième prix.

Le troisième fut l'apanage de Cooman.

Le quatrième et dernier revint à René Javaux qui interpréta deux romances de sa jeunesse (il a quarante-trois ans) chantant l'amour, la faute, le repentir, le pardon....

Parmi les éliminés, René Croy remporta un succès d'estime avec ses chansons "sales" et Lambillote nous fit avaler un pot-pourri de sa composition auquel il ne manquait d'ailleurs pas de sel.

La soirée, trop courte, se termina par le chant "Vers l'Avenir" repris en chœur par tous les assistants.

Et Albert Becco qui voit très grand a déjà prévu une nouvelle soirée, divers concours de jeux, des réunions où l'on fera revivre le pays absent et bien d'autres choses que je ne puis dire, mais qui aideront nos amis belges à tuer le cafard, cette bestiole si ennuyeuse.

Jean PELCA

L'HOMME DE CONFIANCE

Vous parle...

VEUFES PERES DE 3 ENFANTS, CULTIVATEURS, VIEILLES CLASSES : Bien qu'aucune instruction officielle ne me soit parvenue concernant ces trois catégories, je reçois chaque jour de la part des P.G. des certificats joints à des demandes de mise en congé. Ces papiers et demandes sont pour le moment parfaitement inutiles, et c'est pourquoi je vous prie de vous abstenir de m'en adresser. En effet les certificats joints aux lettres peuvent se perdre et peut-être un jour viendra où l'intéressé en aura besoin. De mon côté si des instructions officielles devaient me parvenir, je les porterais sans retard à votre connaissance.

X

VERSEMENT AU PROFIT DES SINISTRÉS DE LA REGION PARISIENNE : J'ai le plaisir de porter à votre connaissance qu'une somme de 973 RM. provenant de différents Kommandos, a été adressée au début du mois d'Août, au profit des sinistrés de la Région Parisienne.

Je remercie les Kommandos ayant participé à ce versement.

X

LETTRE PROVENANT DE LA FRATERNITE DE GUERRE AU MAROC : "Tenant compte des instructions qui ont été données par votre Journal du Camp, nous sommes étonnés, et bien d'autres personnes au Maroc, de recevoir encore à l'heure actuelle des masses d'étiquettes sans aucune indication. Les camps n'ont-ils aucune possibilité de restreindre et même de supprimer cette pratique qui va croissant au Maroc, qui surprend les ignorants et entretient un désordre que des isolés auraient tant d'avantage à voir disparaître.

Quant aux envois que nous pourrions devoir, comme cela s'est produit quelquefois, à la générosité de quelques prisonniers, nous ne sommes pas une œuvre envoyant des colis payants; aussi nous ne voulons recevoir des dons qu'au nom des Comités d'Entr'Aide et non pas au nom personnel d'un prisonnier.

Veillez croire, etc...."

X

COLIS A ENVOYER EN FRANCE : Après un entretien avec Monsieur le Colonel Commandant le Stalag, une décision favorable au sujet du renvoi de colis en France, n'a pu être prise en considération, par suite de la surcharge de travail du chemin de fer et du manque de personnel. D'autre part, la poste-colis a toujours tenu à assurer le plus vite possible l'envoi aux Kommandos des colis venant de France.

Exceptionnellement le P.G. qui aurait, pour une cause particulière, besoin d'envoyer un colis en France, devra en faire la demande à son Chef de Kommando qui la transmettra au Stalag VI D.

Je vous avise qu'en ce cas aucune garantie contre les pertes ne pourra être prise par les autorités allemandes.

X

SOUS-OFFICIERS TRAVAILLANT DANS LES Kdos : Les sous-officiers travaillant volontairement dans les Kdos doivent recevoir mensuellement en supplément une lettre, une carte et une étiquette-colis. Au cas où des difficultés devraient s'élever veuillez prier votre Kdo-Führer de s'adresser au Stalag. Me faire tenir en même temps une réclamation que je transmettrai moi-même.

X

CORRESPONDANCE : La censure allemande n'accepte plus les réponses faites aux Kdos en ce qui concerne les mutations et les réclamations colis et lettres étant donné la raison que les mutations sont faites normalement ainsi que la transmission des colis arrivant au Stalag.

Cependant veuillez continuer à m'écrire lorsque quelque chose vous semble n'être pas régulier, concernant ces services. Je m'occuperai de vos demandes sur place et l'absence de réponse ne signifie pas que les affaires n'ont pas été étudiées.

Fernand ROBERT
Homme de Confiance

RECTIFICATIF à l'article "DELEGATIONS FAMILIALES" paru sur le "CLÔS VI D" numéro 10 :

Inséance principale : au lieu de : Communes de Seine-&-Oise dans un rayon de 25 kms ci-dessus et Communes de plus de 100.000 habitants, lire : Communes de Seine-&-Oise hors du rayon de 25 kilomètres prévu ci-dessus et Communes de plus de 100.000 habitants : 14, 20.

RUMEURS CAMP

journaux qui, peints et artistement guirlandés pour la décoration des baraques.

Les éliminatoires des compétitions sportives sont commencées, et les affiches, placardées dans le camp par les boulistes, semblent faire croire qu'une concurrence acharnée se prépare dans ce sport où l'adversaire se est maître.

Le Directeur de la Troupe Théâtrale est sur les dents : il nous prépare une représentation ou nous entendrons les plus belles chansons du folklore français.

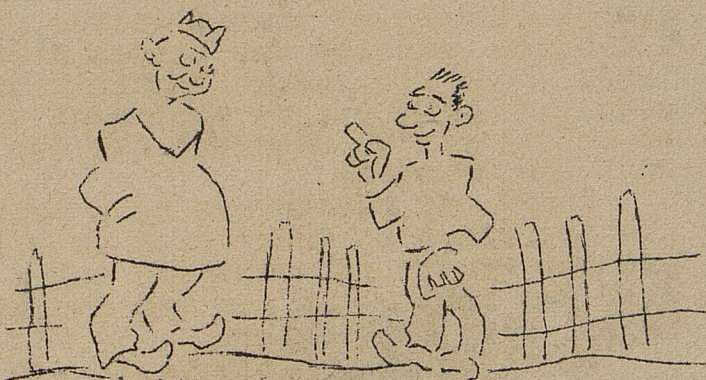
Quant à Jean CHRÉTIEN, délégué général, il n'a plus une minute à lui, il court à droite, il court à gauche.

Mais chut !.... n'en disons pas plus.

La journée Maréchal Pétain approche, nous sommes bientôt au 13 septembre. Dans les baraques les connaisseurs en science héraldique compulsent les dictionnaires et les "Illustrations" recherchant des idées en vue du fameux concours de blasons.

Les pères de famille choisissent les photos les plus réussies de leurs héritiers pour les présenter au concours du plus bel enfant de prisonnier.

Partout on récupère papiers et vieux découpés, constitueront d'originales



POUR FAIRE UN PEU

PAROLES D'ENFANTS : La maman : "Si tu es sage, tu iras au Paradis, mais si tu es méchante, tu iras en enfer"
La petite fille : "Dis, maman, que faut-il que je fasse pour aller au cinéma ?"
X
X

A LA "MATERNELLE" : L'instituteur, s'adressant à un moutard à la mine éveillée :

"Qu'est-ce qui vient après le "T", mon petit ami ?"

"Il vient un Monsieur qui doit épouser ma soeur, Monsieur !"

Dessinateur : André VERHOEVEN - Rédaction : Roland AMELINE et J. PELCA

MARIAGE DE RAISON : Ceci se passe chez les chameaux, les vrais. Un jeune chameau a décidé de prendre femme et s'adresse à une agence matrimoniale où on lui vante un parti des plus honorables :

"La jeune fille que nous vous proposons est une perle sous tous les rapports. Elle a cependant une petite infirmité que nous nous faisons un devoir de vous signaler : elle n'a pas de bosse !"

